

**Identification du lieu où vont s'effectuer les travaux**

Adresse de l'immeuble :	
Numéro de lot :	

**Procédure d'obtention du certificat d'autorisation**

- ✓ Veuillez compléter chacune des sections du présent formulaire en comblant les espaces appropriés;
- ✓ Veuillez déposer votre formulaire dûment complété, signé et daté (incluant les documents à fournir avec le présent formulaire), à l'hôtel de ville de la Municipalité du canton de Shefford au 245, chemin Picard, par courrier ou par courriel à :

**Municipalité du Canton de Shefford**

Service de l'urbanisme et de l'environnement  
245, chemin Picard  
Canton de Shefford (Québec)  
J2M 1J2  
[urbanisme@cantonshefford.qc.ca](mailto:urbanisme@cantonshefford.qc.ca)

- ✓ Acquitter les frais exigibles lors du dépôt du formulaire;
- ✓ Le fonctionnaire désigné communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt ou si votre demande est refusée.

**IMPORTANT**

Pour l'obtention d'un permis, vous devez obligatoirement remettre tous les documents exigés et avoir rempli le présent formulaire avec le maximum d'informations. Le fonctionnaire désigné affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui permettre une meilleure compréhension de votre projet.

**Prenez note qu'une demande incomplète peut retarder la délivrance du permis.**

Le délai de traitement de votre demande de permis peut aller jusqu'à trente (30) jours selon la période à laquelle la demande de permis est déposée.

**Identification du requérant**

Propriétaire     Mandataire

Prénom et nom :			
N <sup>o</sup> , rue, appartement :			
Ville, village ou municipalité :			
Province :		Code postal :	
Numéro de téléphone :	Résidence :		
	Cellulaire :		
	Travail :		Poste :
Adresse courriel :			



### Échéance et coût des travaux

Date de début des travaux :

Date de fin des travaux :

Coût total du projet :

### Documents à fournir avec le présent formulaire

Un plan à l'échelle montrant, le cas échéant :

- les servitudes, l'emprise à l'intérieur de laquelle le chemin sera construit y compris les rayons de courbure, les culs-de-sac temporaires et permanents et le numéro du lot;
- la nature publique ou privée du chemin à être construit;
- le tracé proposé;
- les secteurs mal drainés (marécage, terre noire, glaise, argile);
- le mode d'enlèvement et le lieu d'élimination des éléments putrescibles;
- les phases de construction par tronçon;
- les remblais et déblais prévus;
- la pente du chemin après les remblais et déblais, exprimée par les courbes de niveau;
- une coupe illustrant les détails de construction et les fossés;
- les cours d'eau et ruisseaux à franchir et les canalisations prévues, de même que les mesures de prévention pour le contrôle des eaux de surface que l'on entend utiliser pour éviter l'érosion et empêcher la descente de sédiments vers les cours d'eau en aval du développement projeté.

Si le demandeur n'est pas le propriétaire, une procuration du propriétaire autorisant les démarches et les travaux.

- Acquitter les frais de 25,00\$ soit en argent comptant, carte de débit, via votre institution bancaire ou par chèque à l'ordre de la municipalité du Canton de Shefford.

### Travaux soumis à l'approbation des plans en vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA) no. 2016-536

#### **IMPORTANT**

Lorsque les travaux projetées sont prévue en partie ou en totalité en zone de forte pente telle qu'identifiée au plan de zonage, la demande est également soumise au *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA) no. 2016-536. À cet égard, des documents supplémentaires

**Signature de la demande**

Je déclare que les renseignements fournis au présent formulaire, ainsi qu'aux documents annexés, sont véridiques.

Prénom et nom :

Signature :

Date :

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service d'urbanisme et d'environnement au 450 539-2258, poste 223.